



2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AFDEM

1er juin 2023

I. RAPPORT MORAL

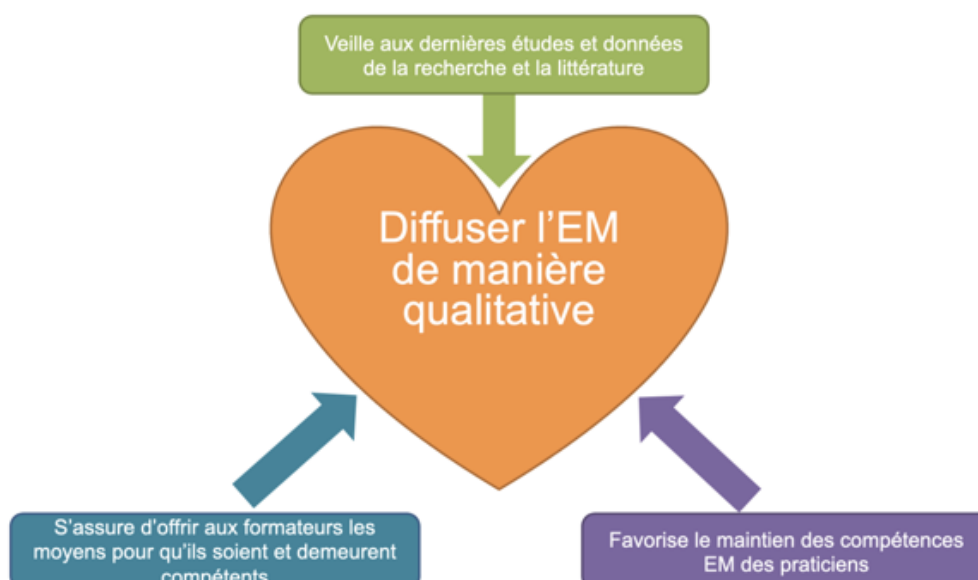
Mohamed Stitou

I. Missions de l'AFDEM

Pour rappel, l'AFDEM a pour mission dans ses statuts :

- Diffuser les concepts et la pratique de l'EM ;
- Permettre un lien régulier avec le réseau international de diffusion et de promotion de l'EM ;
- Assurer la cohérence du vocabulaire et des concepts ;
- Veiller à la qualité des matériels diffusés sur l'EM et des formations qui se réclament de son soutien ;
- Promouvoir toutes mesures de sensibilisation et de formation des professionnels de santé et de l'action sociale (et plus largement, de tous les professionnels et bénévoles pouvant être concernés) sur l'intérêt de l'EM dans leur pratique ;
- Prendre toute disposition utile à ce sujet, y compris en passant contrats avec des tiers pouvant concourir aux mêmes objectifs ;
- Assurer toute mission de conseil auprès des personnes physiques ou morales souhaitant utiliser l'EM dans une pratique, ou l'adapter à de nouveaux contextes ;
- Et généralement, de prendre toute initiative en faveur de la diffusion de l'EM dans l'ensemble des pays francophones, tels que définis par l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le projet de l'AFDEM 2021-2024 (présenté lors de l'AG 2021) peut se schématiser de la manière suivante :



II. Gouvernance de l'AFDEM

L'organisation générale de l'AFDEM peut se représenter de la manière suivante :



L'ensemble étant soutenu par une « Charte de fonctionnement et des valeurs associatives » et un « Cadre de fonctionnement avec l'équipe des formateurs », disponibles sur le Drive de l'association (et sur demande auprès de nos salariées).

Par ailleurs, 2023 est une année électorale !

Cette année 5 candidats terminent leur mandat et sont sortants. Thomas Gargot a souhaité mettre fin à son mandat, toujours en cours. Et 3 postes d'administrateurs étaient restés vacants à l'issue des élections de 2021.

Au total, 9 postes étaient donc ouverts à candidatures.

Au terme de la période de dépôt des candidatures, 5 personnes se sont manifestées et ont posé leur candidature pour rejoindre le CA.

Le prochain CA sera donc composé d'au maximum 8 postes.

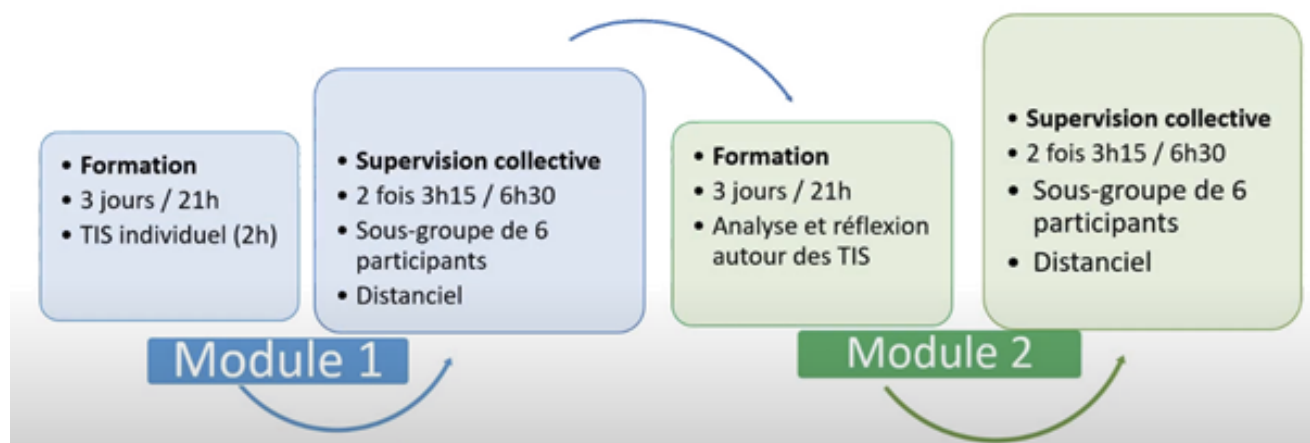
Le Président de l'AFDEM souligne encore une fois que toute la réussite de notre projet associatif n'est rendue possible que grâce à l'investissement de nos adhérents bénévoles, à différents niveaux (CA, comités, groupes de travail...), et à l'immense travail réalisé par nos 2 salariées : Aurélia KHAROUBI et Glori CAVALLI EUVRARD.

Merci à toutes et tous !!!

III. Axes développés en 2022-2023

III.a. L'activité de formation :

En 2023, l'AFDEM a souhaité étendre son format « complet » à toutes les formations internes organisées par l'AFDEM (cf. <https://youtu.be/8Os69CIL610>)



Il s'agissait d'un projet très ambitieux !

Le constat suivant a dû être fait depuis le début de l'année 2023 : le remplissage est plus compliqué qu'espéré au départ (contexte post covid, crise économique, incertitudes, nouveauté du format...) à l'AFDEM a donc décidé de « ralentir la cadence » pour ne pas mettre en péril notre activité de formation.

L'objectif de l'AFDEM que le format « complet » devienne la nouvelle norme n'est pas encore totalement abouti. Un travail d'analyse et de réflexion stratégique sera à poursuivre par le prochain CA.

III.b. La mise en place d'une FDF 2023 :

Après de nombreuses péripéties, des difficultés à concrétiser ce projet, l'AFDEM a enfin mis en place une FDF en novembre 2023. La première depuis 8 ans !

Merci à toutes les personnes impliquées dans la réussite de ce projet associatif : sans vous, rien n'aurait été possible !

FORMATION DE FORMATEURS.TRICES À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

RENDEZ-VOUS
Du 26 novembre au soir (apéritif dînatoire) au 1er décembre 2023 à Thann

COÛT DE LA FORMATION
1850 EUROS TARIF INDIVIDUEL
2250 EUROS TARIF PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
• Entre le 1er et le 30 Avril 2023
• Frais de dossier 100 euros

Lieu :
Hôtel du Parc
23 rue Kléber
68 800 Thann

Pour plus de renseignements : <https://afdem.org/nos-formations/formateurs/>

III.c. Les interventions :

Cette belle initiative se poursuit, au rythme d'une par mois.

Encore une fois, merci à Jean-Paul HUISMAN d'assurer la pérennité de ces interventions !

III.d. Les webinaires et capsules vidéo :

Entre 2022 et 2023, c'est 7 webinaires et capsules vidéo que l'AFDEM a produit (près de 3 heures de contenu vidéo) ! Elles sont toutes disponibles sur la chaîne YouTube de l'AFDEM.

III.e. Les actions de communication et de soutien à la vie associative :

L'AFDEM a :

- Continué à être actif sur ses différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Discord, YouTube) ;
- Continué à publier régulièrement sa newsletter « Le P'tit Motivé » ;
- Organisé une JDA (Journée des Adhérents) distancielle en 2022 : une belle réussite réunissant près de 60 participants... et visionnable en replay sur la chaîne YouTube de l'AFDEM ;
- Soutenu la parution d'un nouveau livre original en Français « Guide pratique de l'Entretien Motivationnel – 20 fiches pour professionnaliser son approche relationnelle », co-écrit par Pascal GACHE et Glori CAVALLI EUVRARD

IV. Les axes pour 2023-2024 :

(à confirmer et valider par le prochain CA élu)

S'appuyant sur le plan stratégique 2021-2024, l'AFDEM identifie les points de développement suivants :

- Vie associative à renforcer les réunions d'adhérents en proposant plus d'espaces de partage ;
- Communication à mettre en place en 2024 un Congrès francophone sur l'EM, à l'occasion des 20 ans de l'AFDEM ;
- Développement de la pratique de l'EM et créer une liste de cliniciens et praticiens formés (en cours via Discord) ;
- Recherche et innovation et mesurer les effets de la formation format « complet » sur la pratique des stagiaires + soutenir la recherche sur d'autres thèmes + mettre en place un processus de certification des praticiens en EM ;
- Formation et proposer un parcours de formation continue aux formateurs, centré sur les compétences pédagogiques.

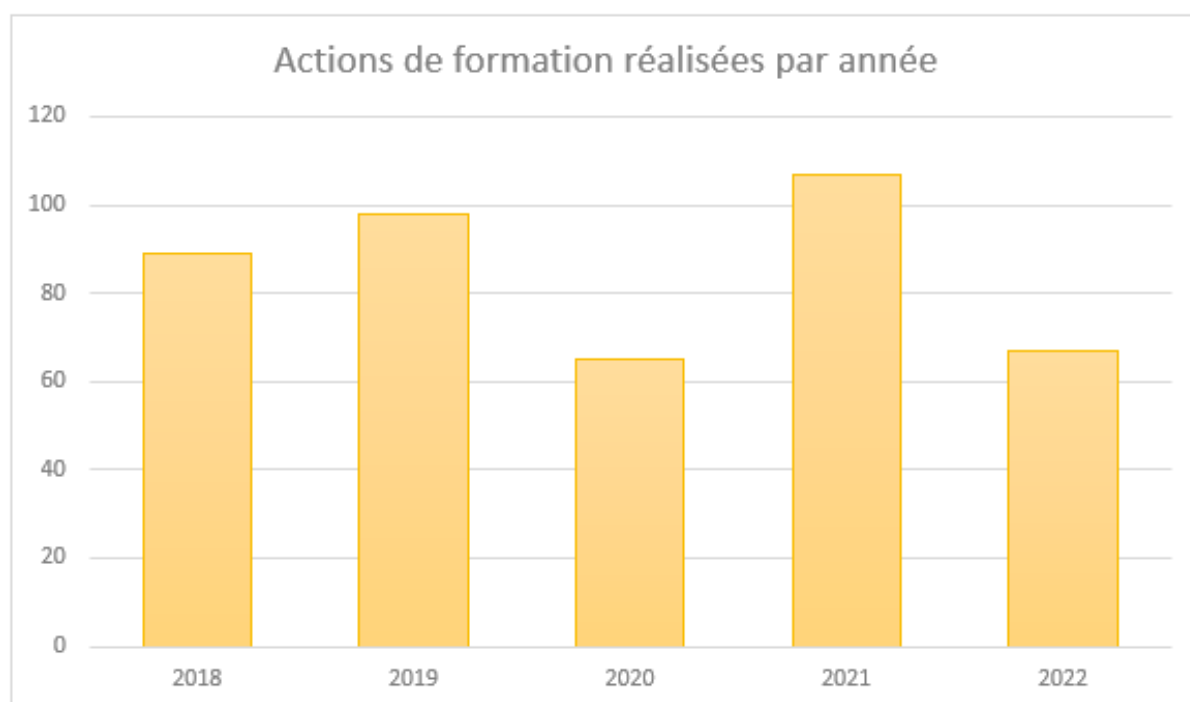
II. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Morgane Borowiak

L'année 2022 marque un tournant par rapport aux années précédentes. Bénéficiant du renforcement de l'équipe salariée et de l'investissement de ses adhérents, de nombreux projets ont vu le jour au sein de l'AFDEM, à commencer par l'évolution de l'offre pédagogique avec la mise en place de nouveaux formats de formation. Ces derniers ont été pensés par les différentes commissions et instances de l'AFDEM pour favoriser l'apprentissage et l'accompagnement dans la mise en place de l'EM sur le terrain du participant et dans sa pratique clinique quotidienne. En 2023, tous les modules de formation sont donc accompagnés de supervisions et le nouveau format de formation mis en place en 2022 comprend désormais 6 jours de formation accolés aux supervisions. 2022 est aussi une année où il y a eu très peu d'inscription dans les formations, amenant à l'annulation de plusieurs d'entre elles. Le nombre d'actions de formation a fortement chuté, nécessitant un réajustement de l'AFDEM en 2023.

I. Les activités de formations en 2022

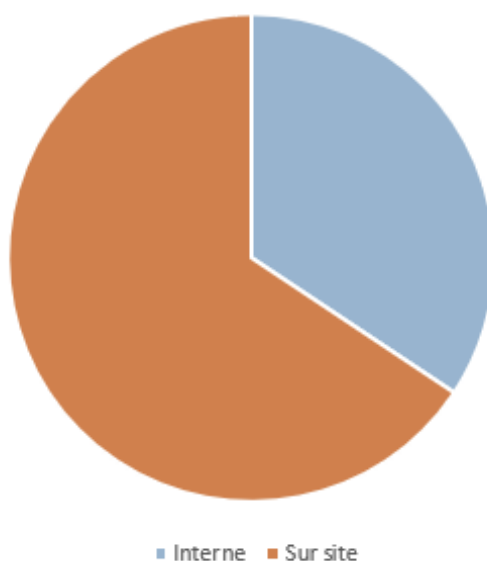
En 2022, l'AFDEM a assuré 67 actions de formation au total (107 en 2021, 65 en 2020, 98 En 2019, 89 en 2018). L'engagement dans les formations est moindre et le nombre de formations a largement baissé, rejoignant le nombre d'actions réalisées en 2020, année du COVID et de la crise sanitaire qui s'en est suivi. Plusieurs annulation de formation ont eu lieu, en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant.



I.a. Formations internes et formations sur site

La majeure partie des formations données en 2022 s'effectue, comme les années précédentes, sur site, au sein des institutions qui sollicitent l'AFDEM pour former ses équipes. La répartition se décline comme suit, avec 23 formations en interne et 44 formations sur site.

Formations internes/sur site

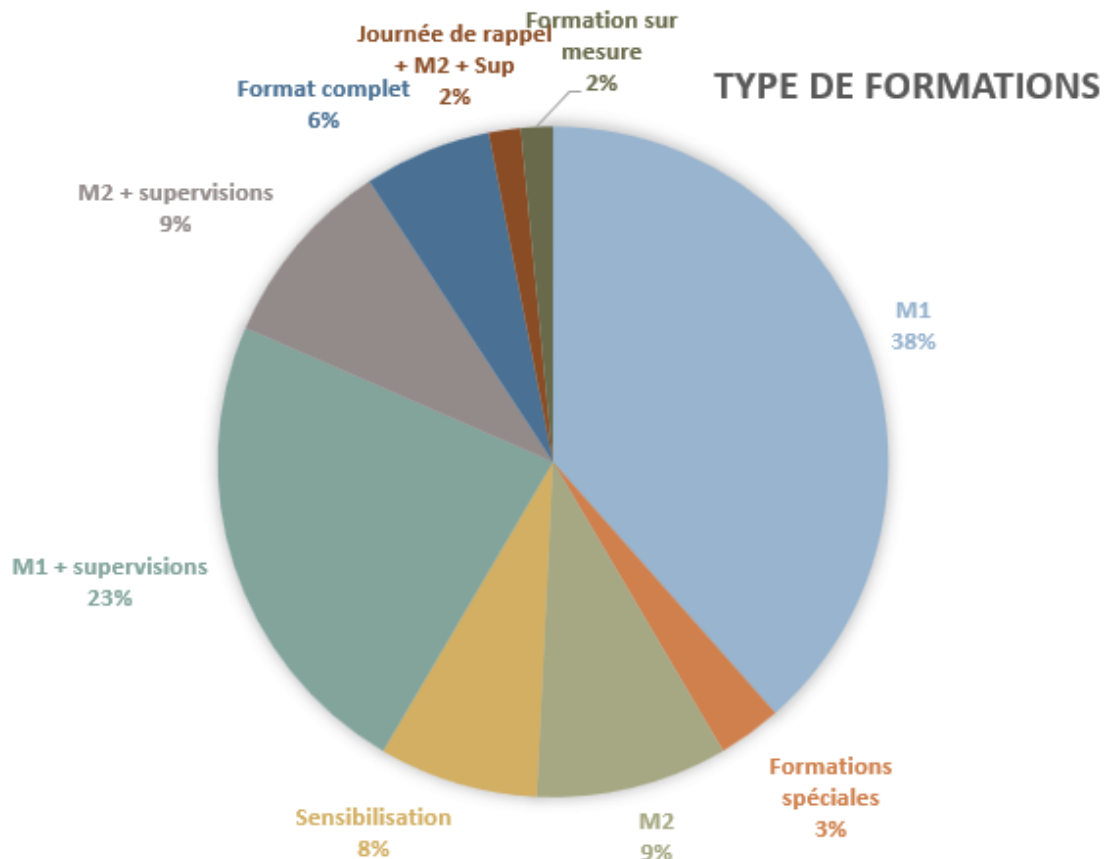


I.b. La répartition par type de formations :

La répartition des actions de formation se décline comme suit :

- 25 formations de base (M1)
- 6 formations d'approfondissement (M2)
- 2 formations spéciales : EM de groupe et formation à la supervision
- 12 formations d'approfondissement
- 5 actions de sensibilisation à l'EM sur une durée d'une journée
- 15 formations de base avec supervisions (M1 + sup)
- 6 formations d'approfondissement avec supervisions (M2 + sup)
- 4 formats complets (6 jours + supervisions)
- 1 formation comprenant une journée de rappel, un approfondissement et de la supervision
- 1 formation avancée à l'EM avec supervision (sur mesure)

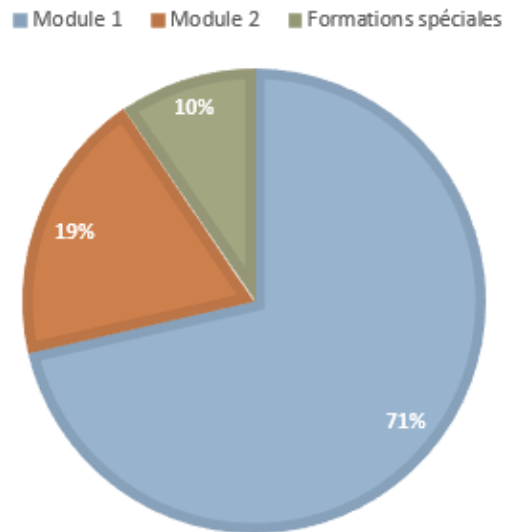
Les nouveaux formats commencent donc progressivement à remplacer les anciens formats, avec une augmentation du nombre de formations données avec supervision, ainsi que la mise en place de 4 formats complets. Les formations de base, avec ou sans supervision, restent encore majoritaires.



Ainsi, l'AFDEM a donné en interne, en 2022 :

- 15 formations de base formations de base (Module 1)
- 4 formations d'approfondissement (Module 2)
- 2 formations spéciales comprenant une formation à la supervision et une formation à l'EM de groupe.

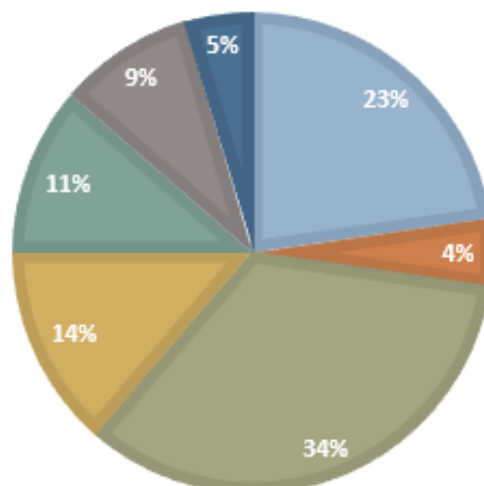
RÉPARTITION PAR TYPE DE FORMATION EN INTERNE



Concernant la répartition sur site, en 2022, l'AFDEM a donné :

- 10 formations de base (Module 1)
- 2 formations d'approfondissement (Module 2)
- 15 formations de base avec supervision (Module 1 + sup)
- 6 formations d'approfondissement avec supervision (Module 2 + sup)
- 5 actions de sensibilisation
- 4 formats complets
- 2 formations avec des formats spéciaux : un format avec une journée de rappel, un module 2 et des supervisions, ainsi qu'une formation avancée à l'EM avec supervision.

RÉPARTITION PAR TYPE DE FORMATION SUR SITE



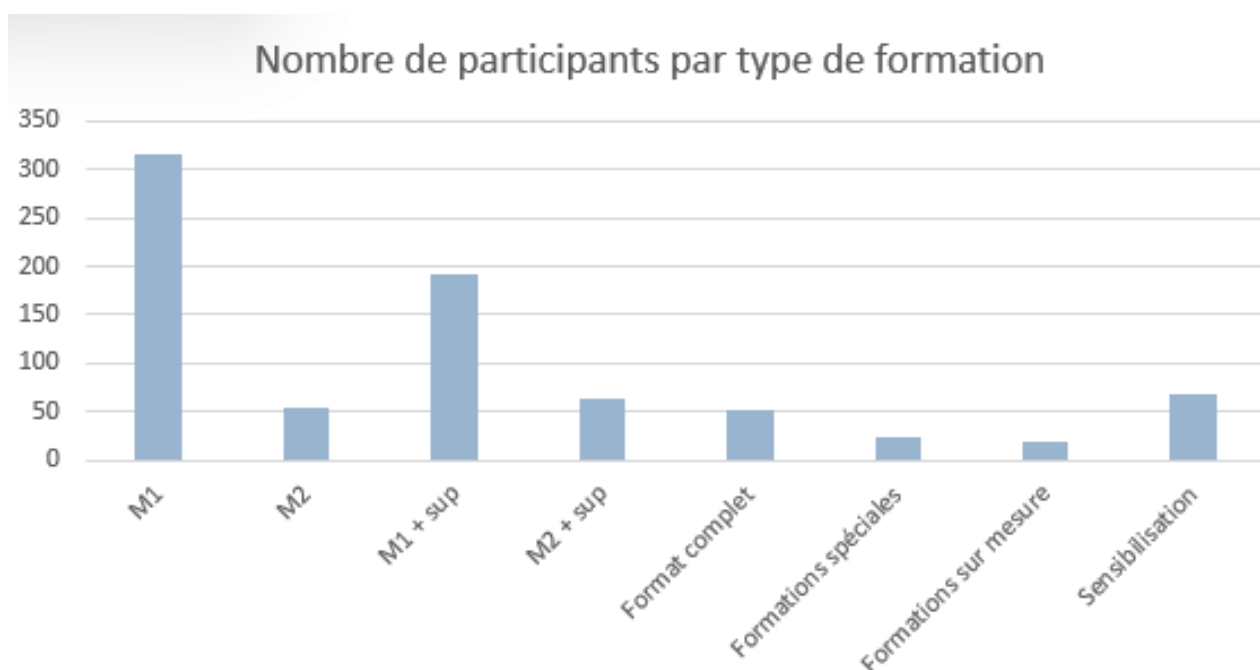
I.c. Modalités de formation :

Concernant les modalités de dispense des actions de formations, ce sont 27 formations à distance qui ont été effectuées : 25 sur site et 2 en interne.

En parallèle de ces actions de formation, les adhérents et salariées se sont mobilisés afin de mettre en œuvre les missions définies précédemment : construire et développer un nouveau format de formation, diminuer et supprimer progressivement les actions ne répondant plus à la qualité recherchée : les sensibilisations et formations sans supervision.

I.d. Les participants :

792 participants ont assisté en 2022 aux actions de formations réalisées par l'AFDEM, contre 1729 en 2021. La répartition par type de formation se décline comme suit :



La répartition géographique des formations réalisées sur site en 2022 se situe sur l'ensemble du territoire français. Il n'y a pas eu de formation à l'international en 2022. A l'instar des années précédentes, l'AFDEM a eu l'occasion de former de multiples professionnels dans des champs variés : addictologie, autisme, ETP, handicap, justice, médico-psycho-social, paramédical, précarité et insertion, promotion de la santé, champ sanitaire, santé mentale et tabacologie.

II. Les autres activités de diffusion de l'AFDEM :

En 2022 l'accent a été mis sur le soutien de la vie associative, en particulier autour du développement d'outils et de temps d'échanges. Ainsi, ce sont :

- Des comités et groupes de travail qui se sont réunis à plusieurs reprises afin d'échanger, de construire et de développer de nouvelles approches, outils, d'approfondir différentes thématiques axées autour de l'EM et de sa diffusion. On y retrouve un travail considérable réalisé par les différents comités : formation, supervision, codage, recherche, francophonie,
- 68 posts parus sur les réseaux sociaux (LinkedIn ou Facebook) contre 31 en 2021
- Un développement des supports vidéos avec : 2 vidéos conviviales (voeux, travail bureau/salariées), 3 vidéos informatives à destination des formateurs (format complet, réunion sur les objectifs), 6 vidéos informatives pour expliquer les actions de formation (module 1, parcours complet, tuto discord, capsule sur le format complet, capsule sur la supervision, l'EM de groupe), 3 vidéos replay webinaires (lien émotions et posture, 10 choses que l'EM n'est pas, JDA)
- 3 webinaires organisés, à destination des adhérents
- 3 newsletter "le P'tit Motivé"
- Des séances de supervision gratuites pour les participants des formations internes de 2022 qui n'ont pas bénéficié de supervision sur leur session
- Des ateliers de remise à niveau et d'accompagnement des superviseurs : 15 superviseurs ont été rencontrés sur 3 rencontres, par groupe de 3, pendant 1h30, soit 15 rencontres.
- La création de supports pour l'activité de supervision : création du livret du superviseur ainsi que du nécessaire du superviseur
- 6 rencontres du Comité Formation autour du parcours de formation et du contenu pédagogique
- Une rencontre du groupe de travail en charge d'organiser la Formation de Formateurs 2023
- L'organisation de la JDA qui a eu lieu le 19 novembre 2022 et de la Rencontre des Formateurs en juin 2022

III. Les activités de gestion de l'association :

En 2022 se sont tenus :

- 4 réunions de CA
- 11 réunions de bureau
- 1 CA résidentiel en distanciel sur 2 rencontres
- 1 AG
- des réunions de travail bureau/salariées
- Un soutien des salariées aux événements, comités et adhérents (formation à Zoom, communication, participation aux réunions...)
- Échanges mails, téléphoniques hebdomadaires avec les différentes instances, groupes et adhérents de l'association
- Réunions avec les collaborateurs externes (juristes, comptables, maison d'édition, etc.)

Ainsi, tout au long de l'année, de nombreux thèmes ont été abordés, réfléchis et travaillés :

- Gestion de la situation financière
- Gestion des ressources humaines et du personnel
- Communication digitale : site web et développement de nouveaux outils
- Organisation associative, rédaction et transmission des informations
- Planification de la RDF, JDA, FDF et AG 2023
- Développement de l'EM dans la francophonie
- Création de groupes de travail
- Gestion des impératifs
- Etc.

Annexe 3

AFDEM

Rapport financier 2022

Côme Pélissier

Trésorier de l'AFDEM

Le résultat de l'exercice pour l'année 2021 est un excédent avant impôt de 39 363;

Le montant de l'impôt sur les bénéfices étant de 6047 euros, le résultat net comptable pour 2021 était donc de 33 316 €.

Le report à nouveau (cumul des excédents depuis le début de l'AFDEM) sur l'année 2022 s'élevait donc à 222 245 €.

I. Les produits

Le total des produits pour l'année 2022 s'élève à 610 985 € (stable par rapport à 2021 : 607 299 €)

Cette année encore, l'essentiel des recettes de l'AFDEM est lié aux formations dispensées pour un montant de 604 896 € (604 519 € en 2021)

Les autres recettes (6 089 €) sont essentiellement liées aux adhésions pour 3 465 €, 1 407 € correspondant au remboursement par l'OPCO d'une formation suivie par un salarié de l'association, 1 072 € aux produits du placement de la trésorerie de l'AFDEM et 90 € à la vente de livres))

II. Les charges

Le total des charges pour l'exercice 2022 s'élève à 607 966 € (contre 568 323 € en 2021). Soit une augmentation de 7 % .

Charges salariales

Les charges de personnels permanents représentent 84 328 €

Les charges de personnels pour les formations s'élèvent à
Honoraires : 231 809 € (dont Honoraires supervision : 3 260 €)
Salaires : 94 361 €

Au total, les charges de personnel restent le plus gros poste de dépense avec 410 498 €, soit 67,5 % des charges d'exploitation pour l'exercice 2022 (69,5% en 2021).

Frais liés aux formations

Le deuxième poste de charges est lié aux organisations des formations (réservation de salles, repas, frais de déplacement) qui représentent avec 129 631 € (contre 104 518,14 € en 2021), près de 21,3 % des charges totales (18,4 % en 2021), réparties comme suit :

- 70 482 € de frais de locations (contre 54 621,17 € en 2021)

- 59 149 € de frais de formation (contre 49896,97 € en 2021)

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement de l'AFDEM hors salaires des permanents s'élèvent à 66 882 € (68 513 € en 2021), soit 11 % des charges totales (12 % en 2021).

Elles se répartissent comme suit :

• Rencontre Des Formateurs :	13 624 €
• Honoraires expert-comptable :	11 680 €
• Développement de l'outil informatique :	8 276 €
• Honoraires avocat :	7 740 €
• Maintenance informatique :	6 665 €
• Honoraires commissaire aux comptes :	3 600 €
• Frais de télécommunication :	3 243 €
• Frais bancaires et PayPal :	2 560 €
• Formation professionnelle :	1 814 €
• Honoraires graphiste :	1515 €
• Dotation aux amortissements :	1 434 €
• Location de Box (stockage) :	1 163 €
• Frais déplacement et réception :	1 106 €
• Fournitures administratives :	1 094 €
• Autres locations :	513 €
• Petits équipements :	432 €
• Assurances :	323 €
• Frais postaux :	100 €

III. CONCLUSION

Comme nous pouvons le constater au regard de ces chiffres le résultat de l'exercice pour l'année 2022 est un excédent avant impôt de 3 020 € ;

Le montant de l'impôt sur les bénéfices est de 453 €.

Le résultat net comptable pour 2021 est donc de 1 948 €.

Le report à nouveau (cumul des excédents depuis le début de l'AFDEM) sur l'année 2023 s'élève donc à 224 193 €.